Image not found or type unknown

Obtention médaille du travail

Par **taillard**, le **13/01/2017** à **17:38**

bonjour,

Je souhaite obtenir la médaille du travail ayant été salarié durant 40 ans dans la même entreprise.
Cependant j'ai contacté une association qui s'occupe de remplir le dossier et de l'envoyer en préfecture mais ils me disent qu'il faut justifier de cette durée de travail par l'attestation employeur.
Ils refusent les feuilles de salaire ou même le relevé de carrière de la caisse de retraite, ce qui m'étonne.
Cette fameuse attestation employeur, l'employeur a oublié de me la remettre lors que j'ai quitté l'entreprise et celle-ci n'existe plus car mise en liquidation.

Que faire.

Par **morobar**, le **13/01/2017** à **17:47**

Bonjour,
Il n'y a pas besoin d'association pour remplir la demande et l'adresser en Préfecture.
Il est étonnant qu'au départ de votre entreprise l'employeur ait, comme vous, oublié le certificat de travail.
En l'absence de ce ou ces certificats, vous pouvez tenter de joindre le relevé de carrière et vous verrez bien la réponse de la Préfecture.
Il faudra acheter la médaille par contre.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés